

Droits à la vie privée en cours en Californie

Dernière mise à jour : le 17 décembre 2014

Loi Shine the Light

L'article 1798.83 du Code civil de la Californie, également connu sous le nom de « Shine The Light » (Faire la lumière), permet à nos clients résidents de la Californie de demander et d'obtenir gratuitement auprès de Simon, une fois par année, des renseignements personnels identifiables (le cas échéant) que nous avons divulgués à des tiers à des fins de marketing direct au cours de l'année civile précédente. S'il y a lieu, ces renseignements peuvent inclure une liste des catégories de renseignements personnels qui ont été partagés, ainsi que le nom et l'adresse de tous les tiers avec lesquels nous avons partagé des renseignements au cours de l'année civile précédente. Si vous êtes résident de la Californie et que vous souhaitez présenter une telle demande, veuillez la soumettre par écrit à :

Simon Property Group
Digital Marketing - 10th Floor
Laura Hale - Online Privacy Coordinator
225 West Washington Street
Indianapolis, IN 46204 États-Unis

Veuillez noter que ce ne sont pas tous les échanges d'information qui sont visés par les exigences de la loi « Shine the Light » et que seuls les renseignements des échanges d'information visés seront inclus dans notre réponse. Veuillez également noter qu'en vertu de la loi californienne, les entreprises ne sont tenues de répondre à la demande d'un client qu'une seule fois au cours d'une année civile. Pour obtenir une explication de nos pratiques générales en matière de protection des renseignements personnels, veuillez consulter notre [Politique de confidentialité](#)

Avis relatif à la loi Eraser à l'intention des utilisateurs mineurs

Les acheteurs auprès de Simon âgés de moins de 18 ans et vivant en Californie (« Utilisateurs mineurs ») ont le droit de demander à Simon de retirer le contenu que ces Utilisateurs mineurs affichent sur le site Web (« Contenu affiché par un mineur », en vertu de l'article SB 568 de la Californie. À la réception d'un [formulaire de demande de suppression](#) dûment rempli, Simon déploiera des efforts commercialement raisonnables

pour retirer du site Web le contenu affiché par un mineur. Une telle demande de retrait du contenu affiché par un mineur ne garantit pas le retrait complet ou exhaustif du contenu affiché par le mineur. Les Utilisateurs mineurs doivent remplir le [formulaire de demande de suppression](#) avec exactitude et dans son intégralité pour que la demande soit traitée.